

**AVIS D'ARRIMAGE DU PROJET AU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU OU AU PLAN DE GESTION  
INTÉGRÉE RÉGIONAL**

Je, Véronique Brochu, déclare que le projet « la biodiversité et la qualité de l'eau du lac Abénaquis en contrôlant la progression du myriophylle à épis », déposé par L'Association des riverains du lac Abénaquis (ARLA) dans le cadre du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau, est associé à une ou des actions ou à une réalisation inscrite dans le Plan Directeur de L'Eau du Comité de bassin de la rivière Chaudière et en lien avec une problématique prioritaire.

Veillez indiquer le problème prioritaire du plan directeur de l'eau ou du plan de gestion intégrée régional auquel répond le projet (veuillez joindre un extrait de la fiche problématique concernée en format pdf) :

- *Introduction et dispersion des espèces exotiques envahissantes.* \_\_\_\_\_

Je certifie également (le cas échéant) que le projet est en lien avec un **problème prioritaire** décrit par la table de concertation du Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) le 31 octobre 2019.

Veillez indiquer le ou les objectifs du plan directeur de l'eau ou du plan de gestion intégrée régional auxquels le projet est associé (veuillez joindre un extrait en format pdf du plan directeur de l'eau ou du plan de gestion intégrée régional pour le ou les objectifs concernés) :

Objectif 2.1.1. Caractériser les milieux hydriques, humides et riverains;

Objectif 2.1.3. Faire connaître les espèces exotiques envahissantes et ralentir leur propagation;

Objectif 2.2.3. Restaurer des milieux hydriques, humides et riverains de même que les écosystèmes qu'ils représentent.

*Véronique Brochu*

\_\_\_\_23 octobre 2023\_\_\_\_



## **AVIS D'ARRIMAGE DU PROJET AU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU OU AU PLAN DE GESTION INTÉGRÉE RÉGIONAL**

Je, Véronique Brochu, déclare que le projet « Cohabiter avec les plantes aquatiques indigènes du Québec : un guide et une formation pour les usagers des lacs », déposé par le Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des bassins versants (le RAPPEL), dans le cadre du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau, est associé à une ou des actions ou à une réalisation inscrite dans le Plan directeur de L'eau (PDE) du Comité de bassin de la rivière Chaudière et en lien avec plusieurs problématiques prioritaires.

Veillez indiquer le problème prioritaire du plan directeur de l'eau ou du plan de gestion intégrée régional auquel répond le projet (veuillez joindre un extrait de la fiche problématique concernée en format pdf) :

- *Introduction et dispersion des espèces exotiques envahissantes;*
- *Perte et dégradation des milieux humides, hydriques et riverains;*
- *Dégradation hydromorphologique des cours d'eau (problème d'envasement, sédimentation et comblement).*

Je certifie également (le cas échéant) que le projet est en lien avec trois **problèmes prioritaires** décrits par la table de concertation du Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) le 31 octobre 2019, et mis à jour le 21 avril 2022.

Veillez indiquer le ou les objectifs du plan directeur de l'eau ou du plan de gestion intégrée régional auxquels le projet est associé (veuillez joindre un extrait en format pdf du plan directeur de l'eau ou du plan de gestion intégrée régional pour le ou les objectifs concernés) :

***Objectif 2.1.2. Faire connaître les milieux aquatiques et riverains et les écosystèmes associés;***

***Objectif 2.1.3. Faire connaître les espèces exotiques envahissantes et ralentir leur propagation;***

***Objectif 2.2.2. Conserver et protéger les milieux hydriques, humides et riverains de même que les écosystèmes qu'ils représentent;***

À travers le guide, et la présentation de mise en œuvre d'actions préventives axées sur la réduction des apports en sédiments et en nutriments, le projet du RAPPEL viendra en partie répondre à l'objectif suivant :

***Objectif 2.3.2. Réduire l'apport en sédiments aux milieux hydriques et humides;***

Dans l'optique de minimiser l'eutrophisation des plans d'eau, et l'apport en nutriments dans les lacs, le projet viendra également répondre à l'objectif suivant;

***Objectif 4.4.1. Diminuer le processus d'eutrophisation accélérée des plans d'eau;***

En mettant en valeur la beauté et la diversité des espèces indigènes au Québec, le guide répondra à l'objectif suivant :

***Objectif 4.4.2. Mettre en valeur les éléments d'intérêts pour la communauté liés à l'eau;***

Pour ces raisons, le COBARIC appuie le RAPPEL et lui souhaitons le meilleur des chances dans cette démarche.

A handwritten signature in blue ink that reads "Véronique Brochu".

24 octobre 2023



Scott, le 2 novembre 2023

Monsieur Jonathan V. Bolduc  
Préfet  
MRC Beauce-Centre  
111-A, 107<sup>e</sup> Rue  
Beauceville (Québec) G5X 2P9

**Objet : Révision du plan de développement de la zone agricole (PDZA),  
Appui à la MRC Beauce-Centre**

Monsieur,

En tant que directrice générale du Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC), je vous informe que nous appuyons la demande de soutien de la MRC Beauce-Centre dans le cadre de la révision du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) pour son territoire.

La révision du PDZA sur votre territoire contribuera à mettre à jour son contenu et d'en assurer la cohérence avec les nouvelles réalités vécues sur votre territoire, notamment en ce qui concerne le développement du plein potentiel et l'épanouissement des activités agricoles et forestières sur celui-ci.

Le territoire de la MRC de Beauce-Centre étant situé à 93 % dans notre zone de gestion intégrée de l'eau, la considération des développements en zone agricole nous interpelle tout naturellement.

Rappelons que le COBARIC (dont le milieu agricole occupe 23 % du territoire) a comme mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière afin de favoriser la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.

La révision du PDZA répond directement à plusieurs des objectifs principaux du Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière dont :

**Objectif 2.2.1.** *Inclure les écosystèmes naturels dans la mosaïque de l'occupation du territoire;*

**Objectif 4.4.2.** *Mettre en valeur les éléments d'intérêts pour la communauté liés à l'eau.*



Il nous fait donc plaisir de vous assurer de notre entière collaboration et de notre expertise, incluant la participation de notre équipe, dans vos différents processus de consultation afin de permettre le succès de votre démarche.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink that reads 'Véronique Brochu'. The signature is fluid and cursive, with the first name 'Véronique' and the last name 'Brochu' clearly legible.

**Véronique Brochu**, directrice générale  
Comité de bassin de la rivière Chaudière



Scott, le 15 novembre 2023

Madame Karine Vachon, directrice générale  
Organisme de bassins versants de la zone du Chêne  
6375, rue Garneau  
Sainte-Croix (Québec)  
G0S 2H0

**Objet : Appui moral pour le projet « suivi et contrôle du nerprun bourdaine dans la forêt de la Seigneurie de Lotbinière (FSL) »**

Madame Vachon,

Le Comité de bassin de la rivière Chaudière (le COBARIC) a récemment été informée des démarches que l'Organisme de bassins versants de la zone du Chêne (OBV du Chêne) a entreprises pour la réalisation du projet « Suivi et contrôle du nerprun bourdaine dans la forêt de la Seigneurie de Lotbinière ».

Votre projet qui débutera en 2024, vise à contrôler et éradiquer le nerprun présent dans la forêt de la Seigneurie de Lotbinière et sa périphérie, voir ralentir sa propagation et d'assurer la surveillance de ce site d'exception du territoire.

Le projet « Suivi et éradication du nerprun bourdaine dans la forêt de la Seigneurie de Lotbinière » répond aux préoccupations de le COBARIC, cette plante pouvant grandement affecter les volets sociaux, économiques et environnementaux d'une région.

En 2019, les acteurs du COBARIC ont d'ailleurs priorisé la problématique « d'introduction et dispersion des espèces exotiques envahissantes ».

Votre projet poursuit le même objectif que celui inscrit dans le plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière, soit :

**Objectif 2.1.3.** *Faire connaître les espèces exotiques envahissantes et ralentir leur propagation;*



De ce fait, le COBARIC, l'un des organismes de bassins versants voisins de l'OBV du chêne et avec qui nous partageons des territoires administratifs, estime d'intérêt général de prévenir la propagation d'espèces exotiques envahissantes (EEE), et de lutter dès à présent, et le plus tôt possible, lorsque des colonies d'EEE sont détectées.

En ce sens, le COBARIC appuie moralement l'OBV du Chêne pour ce projet et vous souhaite le meilleur des succès dans votre démarche.

Rappelons que le COBARIC a comme mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière afin de favoriser la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.

Veuillez agréer, Madame Vachon, nos salutations distinguées.

**Véronique Brochu**, directrice générale  
Comité de bassin de la rivière Chaudière



Scott, le 20 novembre 2023

André Bélanger  
Directeur général  
Fondation Rivières  
454, avenue Laurier Est, Bureau 201  
Montréal (Québec) H2J 1E7

**Objet : Appui moral pour le projet « Espace de mobilité des cours d'eau »**

Monsieur Bélanger,

Le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) a récemment été informé des démarches que la Fondation Rivières a entrepris pour la réalisation du projet mentionné ci-haut, et déposé dans le cadre du programme de financement Action-Climat Québec.

Votre projet qui débutera en 2024 vise à accompagner les municipalités, MRC et citoyens afin de réaliser des interventions ciblées permettant de réduire l'érosion, les glissements de terrain et les inondations à conséquences. Le concept d'espace de mobilité est un mode de gestion des cours d'eau qui consiste à permettre aux berges de s'éroder de façon raisonnable et au lit des cours d'eau de migrer librement, en fonction des processus morphologiques naturels.

Votre démarche poursuit plusieurs objectifs similaires au Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière Chaudière, dont les objectifs 14 et 15 :

« D'ici 2029, **développer 5 initiatives** sur les risques associés à la santé et aux dommages associés aux inondations;

D'ici 2034, **créer 3 outils** pour les organisations municipales sur la gestion des risques liés aux inondations et mesures de résilience. »

Rappelons que le COBARIC a comme mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière afin de favoriser la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.

Pour ces raisons, il me fait plaisir de vous assurer notre appui moral à ce projet et notre entière collaboration dans le relai du matériel de vulgarisation sur ces sujets.

Rappelons que les problématiques d'inondations de zones avec enjeu et débits de pointes associés, ainsi que la dégradation hydromorphologique des cours d'eau, constituent deux des cinq problématiques prioritaires par les acteurs du territoire dans un horizon 2024-2034.

En vous souhaitant le meilleur des succès de votre démarche, veuillez agréer, Monsieur Bélanger, l'expression de mes salutations distinguées.



**Véronique Brochu**, directrice générale  
Comité de bassin de la rivière Chaudière



Scott, le 28 novembre 2023

Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau  
a/s Madame Nathalie Piedboeuf  
Directrice générale  
2 rue du Fargy  
Québec (Qc) G1E 6R9

**Objet : Appui au projet « Des rivières surveillées : s'adapter pour l'avenir – Phase III »**

Madame Piedboeuf,

En tant que participant et coordonnateur du Réseau du G3E depuis 2017, le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) souhaite souligner sa contribution ainsi que sa participation au projet cité en objet, et développé par le Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (G3E) dans le cadre de l'appel à projets Action-Climat Québec.

Participant au projet depuis 2017, nous avons pu constater l'importance et l'utilité du suivi de la santé de certains de nos cours d'eau dont la rivière Chaudière (792CHAU01) et la rivière du Loup (792LOUP01). Le projet nous a permis d'établir une base de données de suivi de l'état des communautés benthiques selon différents événements climatiques au fil des ans. Poursuivre ce projet, nous permettra de pérenniser le suivi de la qualité de l'eau de notre territoire, mais également de mesurer les effets des changements climatiques sur l'état des populations de macroinvertébrés et d'y développer un indice climatique; un outil de référence pour tous les organismes de bassins versants dans le futur.

Jusqu'à maintenant, le projet nous a donné l'occasion de sensibiliser les acteurs municipaux de notre territoire à l'importance de suivre la qualité de l'eau et son habitat et grâce à lui, nous avons développé des partenariats locaux pour la pérennisation de stations afin de réaliser l'indice de santé benthos sur des rivières jusque-là non suivies. Lors des précédentes phases du projet, nous avons ainsi obtenu l'appui la ville de Lévis, la MRC du Granit, la MRC de Lotbinière et la MRC de la Nouvelle-Beauce qui se sont engagées à contribuer à la hauteur de plus de 20 000\$ pour quatre stations sur le territoire (ruisseau

Cantin, rivière des îles Brulées, Bras d'Henri, et rivière Chaudière) durant trois ans (2023-2025).

Plusieurs municipalités régionales de comté (MRC) de notre territoire souhaitent également améliorer leurs connaissances sur l'état du milieu aquatique et ont d'ailleurs associé des actions à cet effet dans leurs plans régionaux des milieux humides et hydriques respectifs.

Le projet nous permettra, en partenariat avec les acteurs locaux d'évaluer les adaptations nécessaires pour contrer et diminuer les impacts de ces changements climatiques sur les cours d'eau étudiés. Il contribuera également de façon positive à la préservation de la ressource eau ainsi qu'au développement durable tout en favorisant la protection et la promotion des cours d'eau auprès de la population. Finalement, il permettra de poursuivre l'éducation des citoyens aux répercussions des changements climatiques sur les écosystèmes riverains. En tant que gestionnaire du bassin versant de la rivière Chaudière, poursuivre ce suivi nous permettra d'acquérir des données essentielles à une meilleure compréhension des impacts des changements climatiques sur leur santé. Par ailleurs, la poursuite de ce projet cadre parfaitement avec le plan directeur de l'eau du COBARIC 2024-2034 dans lequel, nous prévoyons intégrer un plan de suivi de la qualité de l'eau sur 10 ans. Rappelons que les problématiques d'inondations de zones avec enjeu et débits de pointes associés, la dégradation des milieux humides, hydriques et riverains, ainsi que la dégradation hydromorphologique des cours d'eau, constituent trois des cinq problématiques priorisées par les acteurs du territoire.

Notre participation au projet se fera par le suivi de deux stations permanentes sur notre territoire. D'autre part nous apporterons notre contribution par la promotion des résultats et des actions aux citoyens et aux acteurs du milieu, par le prêt de ressources matérielles et de locaux pour la réalisation du projet ainsi qu'au niveau de la gestion administrative, de la participation aux formations du G3E ainsi que de la promotion et diffusion du projet et des résultats. Cette contribution est évaluée à 4000 \$ par année.

En espérant que l'appui et l'aide offerte par notre organisme puissent contribuer au succès de ce dernier, veuillez agréer, Madame Piedboeuf, mes salutations distinguées.



**Véronique Brochu**, directrice générale  
Comité de bassin de la rivière Chaudière



Scott, le 27 novembre 2023

Monsieur Rémi Morin  
MRC du Granit  
5600, rue Frontenac  
Lac-Mégantic (Québec) G6B 1H5

**Objet : Appui moral dans la poursuite de la réflexion sur la protection et la mise en valeur du secteur des lacs des Araignées et des Joncs**

Monsieur,

Le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) a récemment été informé des démarches que la MRC du Granit a entreprises visant la protection et la mise en valeur du secteur des lacs des Araignées et des Joncs. Ultimement, l'objectif du projet visé serait d'organiser l'achat conjoint d'un terrain d'environ 4937 hectares (12 200 acres) appartenant à la scierie Paul Vallée Inc. afin de le protéger et de le mettre en valeur au profit des générations futures. Situé principalement sur le territoire de la municipalité de Frontenac, ce vaste terrain représente une richesse écologique, sociale et culturelle inestimable.

La vision de ce projet nous a rejoint tout particulièrement :

« Le secteur des lacs des Araignées et des Joncs représente un joyau écologique inestimable tant d'un point de vue écologique que social et culturel. Ce vaste territoire mérite d'être protégé et mis en valeur au profit des générations futures. L'acquisition publique du territoire, en tout ou en partie, ainsi que d'autres moyens de protection sont nécessaires pour redonner ce territoire à la population de la région et encadrer l'utilisation qui en sera faite. Cette dernière devra être durable, c'est-à-dire qu'elle permet l'usage d'une ressource biologique ou d'un service écologique ne causant pas ou peu de préjudice à l'environnement ni d'atteinte significative à la biodiversité. »

Le projet déposé répond à plusieurs préoccupations des acteurs du COBARIC. En effet, en 2019, la problématique « [d']introduction et dispersion des espèces exotiques envahissantes », ainsi que la problématique de « dégradation des milieux humides, hydriques et riverains » ont été priorisées comme axes des travaux qui seront menés dans le bassin versant de la rivière Chaudière dans un horizon de 10 ans.

Par ailleurs, les acteurs du COBARIC se dotent actuellement d'un nouveau plan directeur de l'eau, dans lequel, de nombreux objectifs seront visés en ce sens. La protection des milieux hydriques et de la biodiversité associée, la prévention de la dispersion et propagation des espèces exotiques envahissantes, la mise en valeur des ressources naturelles du territoire et l'accessibilité de ces derniers au public et citoyens non riverains sont autant d'objectifs qui seront poursuivis par le COBARIC dans les prochaines années.

Rappelons que le COBARIC a comme mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière afin de favoriser la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.

C'est donc avec plaisir que le COBARIC appuie moralement la MRC du Granit pour ce projet. Nous vous assurons de notre entière participation à cette réflexion conjointe et suivrons avec intérêt les différentes étapes du projet.

En vous souhaitant le meilleur des succès dans votre démarche.

Veillez agréer, Monsieur Morin, nos salutations distinguées.



**Véronique Brochu**, directrice générale  
Comité de bassin de la rivière Chaudière



Scott, le 5 décembre 2023

Madame Audrey Lachance, Chargée de projet  
Bureau d'écologie appliquée  
14, chemin des Abouts-de-Saint-Thomas, Lévis, G6J 1A8

**Objet : Appui moral au projet «Actions concertées pour améliorer la qualité de l'eau et la biodiversité de la rivière Beaurivage — Phase 2»**

Madame Lachance,

Par la présente, le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) est heureux d'offrir son appui au projet d'actions concertées pour l'amélioration de la qualité de l'eau et la biodiversité de la rivière Beaurivage — phase 2 porté par le Bureau d'écologie appliquée.

Nous sommes fiers d'appuyer depuis le début ce projet qui a pour objectif de restaurer l'écosystème de la rivière Beaurivage et de protéger son environnement en collaboration avec les usagers et les acteurs du territoire. Le projet du Bureau d'écologie appliquée, qui vise à la fois la tenue d'actions concertées dans le sous-bassin versant de la rivière Beaurivage et l'amélioration des rives, de la qualité de l'eau et la préservation d'éléments sensibles, rejoint totalement la mission du COBARIC, et c'est pourquoi nous appuyons ce projet par et pour des acteurs de notre territoire.

Le projet d'actions concertées pour l'amélioration de la qualité de l'eau et de la biodiversité de la rivière Beaurivage — Phase 2 vient contrer quatre des cinq problématiques du territoire priorisées en 2019 sur le territoire du COBARIC et qui seront au cœur de notre plan directeur de l'eau 2024-2034; à savoir, l'introduction et la dispersion des espèces exotiques envahissantes, la contamination de l'eau par les pesticides, la dégradation hydromorphologique des cours d'eau et la dégradation des milieux humides, hydriques et riverains.

Dans son plan directeur de l'eau 2024-2034, le COBARIC prévoit également de nombreuses initiatives afin de sensibiliser les acteurs de son territoire à la perte de biodiversité et la mise en valeur des habitats des espèces menacées, vulnérables ou susceptibles de l'être, et à la présence et reconnaissance des espèces exotiques envahissantes. Plusieurs objectifs seront également orientés vers le transfert de connaissances sur l'utilisation raisonnée de pesticides, ou encore, vers la sensibilisation autour des rôles et fonctionnalités des bandes riveraines.

Pour ces raisons, c'est avec plaisir que nous appuyons ce projet et nous assurons notre appui moral et notre entière collaboration au Bureau d'écologie appliquée et ses autres partenaires dans cette démarche en déléguant un représentant pour participer aux rencontres prévues au projet, le cas échéant.

En souhaitant le meilleur des succès à cette démarche, veuillez recevoir, Mme Lachance, nos cordiales salutations.



**Véronique Brochu**, directrice générale  
Comité de bassin de la rivière Chaudière



Scott, le 28 novembre 2023

Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD)  
125, boulevard Charest Est, bureau 305  
Québec (Québec) G1K 3G5

**Objet : Appui moral au projet « formation et mobilisation des municipalités et des usagers de l'eau à la gestion des eaux pluviales »**

Madame, monsieur,

Le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) a récemment été informé des démarches que le Regroupement des organismes de bassins versants (ROBVQ) a entrepris pour la réalisation du projet mentionné ci-haut, et déposé à Action-Climat Québec.

Le projet qui débutera en 2024 et qui vise la formation et le soutien des acteurs municipaux sur la gestion des eaux pluviales (GDEP), la sensibilisation et la mobilisation des usagers de l'eau pour l'adoption de techniques y référant, poursuit plusieurs objectifs similaires au plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière Chaudière, dont les objectifs 11 et 12 :

« D'ici 2034, mettre en place 20 projets dans les municipalités sujettes à inondations qui permettent d'augmenter les surfaces perméables en milieu urbain;

D'ici 2034, instaurer 2 mesures de gestion des eaux pluviales par municipalité du bassin versant ».

Rappelons que les problématiques d'inondations de zones avec enjeu et débits de pointes associés, ainsi que la dégradation hydromorphologique des cours d'eau, constituent deux des cinq problématiques priorisées par les acteurs du territoire dans un horizon de 10 ans.

Dans son plan directeur de l'eau 2024-2034, le COBARIC prévoit également de nombreuses initiatives afin de sensibiliser les acteurs de son territoire à la gestion des eaux de pluie.

Pour ces raisons, c'est avec plaisir que nous appuyons ce projet et nous assurons notre appui moral et notre entière collaboration dans le relai du matériel de vulgarisation sur ces sujets.

Rappelons que le COBARIC a comme mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière afin de favoriser la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.

En souhaitant le meilleur des succès à cette démarche, veuillez agréer, Madame, monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink that reads "Véronique Brochu". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Véronique Brochu**, directrice générale  
Comité de bassin de la rivière Chaudière



Scott, le 5 décembre 2023

Madame Audrey Lachance, Chargée de projet  
Bureau d'écologie appliquée  
14, chemin des Abouts-de-Saint-Thomas, Lévis, G6J 1A8

**Objet : Appui moral au projet «Actions concertées pour améliorer la qualité de l'eau et la biodiversité de la rivière Beaurivage — Phase 2»**

Madame Lachance,

Par la présente, le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) est heureux d'offrir son appui au projet d'actions concertées pour l'amélioration de la qualité de l'eau et la biodiversité de la rivière Beaurivage — phase 2 porté par le Bureau d'écologie appliquée.

Nous sommes fiers d'appuyer depuis le début ce projet qui a pour objectif de restaurer l'écosystème de la rivière Beaurivage et de protéger son environnement en collaboration avec les usagers et les acteurs du territoire. Le projet du Bureau d'écologie appliquée, qui vise à la fois la tenue d'actions concertées dans le sous-bassin versant de la rivière Beaurivage et l'amélioration des rives, de la qualité de l'eau et la préservation d'éléments sensibles, rejoint totalement la mission du COBARIC, et c'est pourquoi nous appuyons ce projet par et pour des acteurs de notre territoire.

Le projet d'actions concertées pour l'amélioration de la qualité de l'eau et de la biodiversité de la rivière Beaurivage — Phase 2 vient contrer quatre des cinq problématiques du territoire priorisées en 2019 sur le territoire du COBARIC et qui seront au cœur de notre plan directeur de l'eau 2024-2034; à savoir, l'introduction et la dispersion des espèces exotiques envahissantes, la contamination de l'eau par les pesticides, la dégradation hydromorphologique des cours d'eau et la dégradation des milieux humides, hydriques et riverains.

Dans son plan directeur de l'eau 2024-2034, le COBARIC prévoit également de nombreuses initiatives afin de sensibiliser les acteurs de son territoire à la perte de biodiversité et la mise en valeur des habitats des espèces menacées, vulnérables ou susceptibles de l'être, et à la présence et reconnaissance des espèces exotiques envahissantes. Plusieurs objectifs seront également orientés vers le transfert de connaissances sur l'utilisation raisonnée de pesticides, ou encore, vers la sensibilisation autour des rôles et fonctionnalités des bandes riveraines.

Pour ces raisons, c'est avec plaisir que nous appuyons ce projet et nous assurons notre appui moral et notre entière collaboration au Bureau d'écologie appliquée et ses autres partenaires dans cette démarche en déléguant un représentant pour participer aux rencontres prévues au projet, le cas échéant.

En souhaitant le meilleur des succès à cette démarche, veuillez recevoir, Mme Lachance, nos cordiales salutations.

A handwritten signature in blue ink that reads "Véronique Brochu". The signature is fluid and cursive, with the first name and last name clearly distinguishable.

**Véronique Brochu**, directrice générale  
Comité de bassin de la rivière Chaudière



Scott, le 1er février 2024

Madame Josiane Lefebvre, agronome  
935, rang St-Édouard  
Saint-Bernard (Québec) G0S 2G0

**Objet : Confirmation de la contribution du COBARIC pour le projet : « Évaluation des actions agricoles pouvant avoir une incidence sur la qualité de l'eau potable souterraine et de surface du bassin versant des îles Brûlées »**

Madame Lefebvre,

Comme mentionné dans notre correspondance d'août 2020, le Comité de bassin de la rivière Chaudière (le COBARIC) est heureux de vous offrir son appui et sa contribution pour la réalisation du projet cité en objet. Nous considérons que la démarche entreprise auprès du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) pour réaliser un projet d'évaluation des actions agricoles pouvant avoir une incidence sur la qualité de l'eau potable souterraine et de surface du bassin versant des îles Brûlées sera bénéfique pour le milieu.

En effet, ce projet qui vise à sensibiliser et impliquer les producteurs agricoles dans une démarche d'amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière des îles Brûlées (eau de surface et souterraine) vient répondre directement à la vision des acteurs de l'eau de notre territoire et à notre mission de par la mobilisation de partenaires.

Les producteurs agricoles sont en effet des acteurs clés dans la conservation des sources d'eau potable, et nous croyons sincèrement que ce projet favorisera des usages agricoles plus durables dans les aires d'alimentation des puits et par le fait même améliorera la qualité de l'eau de surface de notre bassin versant.

Votre projet ; accès sur le transfert de connaissances aux principaux intervenants ; vient ainsi répondre à plusieurs actions de notre plan directeur de l'eau soient :

- 1.4.1.A « Adopter l'unité territoriale du bassin versant pour la protection des sources d'eau potable »,
- 1.4.1.B « Participer à ou réaliser des projets de protection des sources d'eau potable »,
- 1.4.2.D « Vulgariser et diffuser des données relatives aux risques associés à la qualité de l'eau potable d'origine souterraine »
- 1.5.2.A « Participer à ou réaliser des projets collectifs de gestion de l'eau par bassin versant en milieu urbain et/ou agricole et/ou forestier » du plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière Chaudière.

Pour ces raisons, nous confirmons que le COBARIC a offert un soutien scientifique et technique dans votre projet à la hauteur de 2000 \$ pour cette troisième année de projet.

Rappelons que le COBARIC a comme mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière afin de favoriser la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.

En espérant voir ce projet se poursuivre, veuillez recevoir, Madame Lefebvre, nos plus cordiales salutations.

A handwritten signature in blue ink that reads "Véronique Brochu". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Véronique Brochu**, directrice générale  
Comité de bassin de la rivière Chaudière



Scott, le 14 février 2024

Ressources naturelles Canada (RNCan)  
490 rue de la Couronne  
Québec (Québec) G1K 9A9

**Objet : Lettre de confirmation d'appui au projet déposé par le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec**

Madame, Monsieur,

Par la présente, j'ai le plaisir de confirmer le soutien du Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) au projet Géofluence déposé par le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) dans le cadre du programme de financement GéoConnexions de Ressources naturelles Canada (RNCan).

Géofluence est une base de données géographique, accompagnée de divers outils, développée au sein du réseau des organismes de bassins versants du Québec et permettant la collecte, la gestion et la diffusion de données standardisées. Le COBARIC est membre de Géofluence depuis 2022 et contribue à l'initiative en mettant à profit son expertise en gestion de données environnementales.

Le COBARIC s'engage à soutenir le ROBVQ par le biais d'une contribution nature équivalent à 1000 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024. La contribution permet la réalisation des activités suivantes :

- Partage d'expertise pour la conception d'un formulaire de caractérisation des espèces végétales exotiques envahissantes (EEE) intégré à la base de données Géofluence ;
- Recommandations au ROBVQ pour l'optimisation du formulaire EEE à la suite de l'expérience terrain ;
- Développement et mise en application d'une méthodologie d'archivage et de synchronisation de données en provenance de plusieurs utilisateurs dans le cadre d'un projet à portée régionale ;
- Test de l'outil d'extraction de données développé dans le cadre du projet Géofluence.

Meilleures salutations,

Véronique Brochu

Directrice générale

Comité de bassin versant de la rivière Chaudière (COBARIC)



Scott, le 25 mars 2024

Mélanie Lauzon, directrice générale  
Abrinord – Organisme de bassin versant de la rivière du Nord  
775 rue Bélanger, suite 101  
Saint-Jérôme (QC) J7Y 1L1

**Objet : Appui au projet « Récoltons le futur : Accompagnement pour l'amélioration de la qualité de l'eau en milieu agricole ».**

Mme Lauzon,

Par la présente, il me fait plaisir d'appuyer votre projet intitulé « Récoltons le futur : Accompagnement pour l'amélioration de la qualité de l'eau en milieu agricole », déposé au Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE).

Plusieurs problématiques préoccupantes sont reconnues dans le bassin versant de la rivière Saint-André, notamment la mauvaise qualité de l'eau et l'érosion des berges. Les producteurs du bassin versant sont concernés par cette préoccupation environnementale et ont demandé des actions concrètes pour améliorer la qualité de l'eau du bassin versant et prévenir l'aggravement de la situation dans le contexte des changements climatiques.

Le COBARIC est heureux d'avoir pu participer au Forum agricole régional sur la qualité de l'eau, organisé dans le cadre du projet le 22 février dernier, et à cet effet a pu fournir une contribution en nature équivalente à 660\$. Nous espérons ainsi que notre contribution, a pu favoriser le développement des compétences des producteurs de la région et mènera à la réalisation de projets concrets dans le but d'améliorer la qualité de l'eau du bassin versant.

Nous avons apprécié collaborer avec vous, Mme Lauzon, à la mise en œuvre de ce projet afin d'améliorer la qualité de l'eau du bassin versant ainsi que les impacts des aléas hydroclimatiques actuels et futurs de la rivière Saint-André.

Véronique Brochu  
Directrice générale  
Comité de bassin de la rivière Chaudière



Saint-Ferdinand, le 27 mars 2024

Monsieur Guillaume Saint-Pierre, président  
Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud  
6, rue Saint-Jean-Baptiste Est, bureau 136  
Montmagny (Québec) G5V 1J7

**Objet : Avis d'intention de rapatriement des projets régionaux gérés par l'OBV Côte-du-Sud aux Organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches**

Monsieur Saint-Pierre,

Le regroupement des Organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches (OBV-CA) désire vous informer de son intention de rapatrier le projet « Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase phase 2, 2022-2025 » ainsi que la gestion de l'unité de pêche électrique (UPÉ).

En effet, les OBV-CA ont récemment été informés que votre organisme vivait présentement d'importants défis. Nous désirerions effectuer le transfert de ces deux dossiers régionaux avant le départ de votre direction générale au 31 mars 2024. Vous comprendrez que l'instabilité de ces dossiers mettrait en péril les projets dans leur entièreté pour toute notre région.

Nous vous proposons donc de gérer le transfert avec votre présente direction générale. Advenant un délai ou des questionnements face à cet avis, nous demeurons disponibles pour y répondre.

Veuillez agréer, Monsieur Jean, nos salutations distinguées.

**Emmanuel Laplante**, directeur général  
Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC)  
Secrétaire des Organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches

CC François Lajoie, directeur général  
Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud (OBV Côte-du-Sud)



Anne Allard-Duchêne, directrice générale  
Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean (OBV FSJ)

Véronique Dumouchel, directrice générale  
Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE)

Véronique Brochu, directrice générale  
Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)

Stéphanie Martel, directrice générale  
Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François  
(COGESAF)

Rémi M. Gaudreau, directeur général  
Corporation pour la protection de l'environnement de la rivière Nicolet (COPERNIC)

Antoine Plourde-Rouleau, directeur général  
Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (OBAKIR)

Karine Vachon, directrice générale  
Organisme de bassins versants de la zone du Chêne (OBV du Chêne)



Véronique Brochu &lt;direction@cobaric.qc.ca&gt;

---

**Re: Rapport Caractérisation et évolution du lac McKenzie**

---

Véronique Brochu &lt;direction@cobaric.qc.ca&gt;

8 avril 2024 à 09 h 46

À : Serge Gaudard &lt;serge\_gaudard@yahoo.ca&gt;

Cc : Luc Proulx &lt;president@cobaric.qc.ca&gt;, Sofianne Bouchard-Verret &lt;inondation@cobaric.qc.ca&gt;

Bonjour M. Gaudard,

Ma collègue Sofianne m'a transmis votre courriel concernant le non-renouvellement du programme de financement des lacs. Je porterai le tout à notre comité exécutif qui aura lieu demain.

Pour éclaircir un peu la situation, je me permets de vous donner ses informations.

L'année 2022-2023 du COBARIC s'est soldée avec un déficit. Nous devons donc retrouver une santé financière avant de pouvoir offrir de nouvelles sommes via des programmes de financement pour les lacs. De plus, ces sommes provenaient de la subvention statutaire du Ministère de l'environnement qui n'a pas été augmentée depuis 2018. Avec l'augmentation des charges fixes depuis la pandémie et l'augmentation du nombre de livrables demandés pour la subvention statutaire, nous devons combler nos charges différemment et la priorité a été mise du côté de maintenir le COBARIC avant de poursuivre l'aide à d'autres organismes. Votre projet a été le dernier financé par notre programme. Nous prévoyons le retour à la normale à la fin de l'année financière 2026-2027.

Nous aurons certainement besoin de se serrer les coudes d'ici là, et soyez assuré que le COBARIC poursuivra ses services aux associations riveraines (présence à votre AGA, rencontre annuelle des lacs, soutien en temps pour conseils, informations, appuis au dépôt de projets, etc.), mais malheureusement pas le cadre de financement des lacs à court terme.

En vous souhaitant une belle journée,

Le mer. 3 avr. 2024, à 10 h 45, Sofianne Bouchard-Verret <inondation@cobaric.qc.ca> a écrit :

Bonjour M. Gaudard,

Nous accusons réception des livrables du cadre de financement des lacs 2023-2024 annexés à votre courriel. Il manque toutefois le rapport d'activités comme exigé dans la section 'livrables' de l'entente signée entre les deux parties.

Je vous laisse en pièce jointe le rapport d'activités à remplir. De plus, nous devons recevoir toutes pièces justifiables (factures, honoraires et preuves de dépenses) associées aux dépenses inscrites dans votre rapport financier.

Pour terminer, une fois que nous aurons en main tous les documents nécessaires, nous ferons une analyse des livrables et par la suite, lorsque le dossier sera complet, vous enverrons le montant de 2 500 \$ restant de la subvention octroyée.

Au plaisir et bonne journée.

Le jeu. 28 mars 2024, à 21 h 22, Serge Gaudard <serge\_gaudard@yahoo.ca> a écrit :

Bonjour,

Voilà le rapport. Il sera intéressant. Veuillez me signaler s'il manque quelque chose. Il est volumineux et comporte 7 annexes.

Confirmez que vous avez bien reçu les documents.

C'est bien dommage que vous n'offrez plus de subventions. Ce travail a pu être réalisé grâce à vous. Vous verrez le travail accompli et je pense que vous aimeriez en avoir d'autres comme celui-ci.

Quand aurons-nous le dernier versement de subvention ?

Salutations les meilleures,

Serge Gaudard, B.Sc. géologie, M.A., D.G.E. environnement  
Président de l'Association des propriétaires riverains du Lac McKenzie (APRLM)  
Consultant en environnement

## Consultant GEM

149 chemin du Vieux Village  
Piopolis, Québec G0Y1H0  
Tél: 819 583-5198  
Courriel : [serge\\_gaudard@yahoo.ca](mailto:serge_gaudard@yahoo.ca)

--



**Système de surveillance  
de la rivière Chaudière**

**CHANGEMENT D'ADRESSE**  
Suivez désormais  
les niveaux d'eau sur  
[rivierechaudiere.ca](http://rivierechaudiere.ca)

## Sofianne Bouchard-Verret

*Chargée de projets inondation et milieux humides*

T. 418 389-0476 Poste 8

[Site web](#) • [Courriel](#) • [Facebook](#)



## Véronique Brochu

*Directrice générale*

T. 418 389-0476, poste 1

[Site web](#) • [Courriel](#) • [Facebook](#)



**Système de surveillance  
de la rivière Chaudière**

**CHANGEMENT D'ADRESSE**  
Suivez désormais  
les niveaux d'eau sur

**[rivierechaudiere.ca](http://rivierechaudiere.ca)**